

bre, il ne pourra terminer ses remarques. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: D'accord. L'honorable député de Témiscamingue peut poursuivre ses remarques.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je remercie bien sincèrement tous mes collègues de me donner la permission de continuer mes observations, mais je n'abuserai pas de leur générosité.

Monsieur le président, je disais que la seule façon d'arriver à faire connaître les deux langues officielles, de l'Atlantique au Pacifique, c'est par l'enseignement dans les écoles; pas en 13^e année, pas à l'université, car c'est déjà trop tard, mais quand l'enfant commence ses cours, en première, en deuxième année, à ce moment-là, il apprendra facilement n'importe quelle langue.

J'ai eu une expérience personnelle. J'ai deux fils, dont l'un siège avec moi ici. Quand ils n'étaient que de petits bonshommes de cinq ou six ans, mon voisin, à Rouyn, qui était de langue ukrainienne, avait un petit garçon de leur âge. Alors, les trois jouaient ensemble. Un soir, alors que j'arrivais chez moi pour dîner et que mes deux petits gars s'approchaient de la table en se parlant, je constatai que je ne comprenais absolument rien: ils se parlaient en ukrainien. Ils n'étaient pas même allés en classe pour apprendre l'ukrainien, ils l'avaient appris en jouant avec leur petit ami.

Monsieur le président, à cet âge-là, l'autre petit gars parlait français aussi. Voilà simplement pour expliquer la facilité avec laquelle des enfants apprennent une langue étrangère.

Et au Canada, transposons le problème sur le plan national, et nous retrouvons la même chose. Je ne crois pas qu'une seule province s'opposerait à recevoir du gouvernement fédéral des subventions formellement destinées à favoriser l'enseignement des deux langues officielles dans toutes les écoles du Canada, que ce soit à Vancouver, à Halifax ou à Montréal. On verrait cesser les luttes actuelles qui sévissent à Montréal, par exemple, où l'on dit: Vous n'allez apprendre que le français, que le français, que le français. Il n'est pas bon de tolérer une telle conception, et les gens du Québec qui disent que le fait français est en train de disparaître, ce sont des gars qui rêvent en couleur. Ils rêvent mal, des «têtes heureuses», comme on peut dire en bon français.

Monsieur le président, alors qu'il y a 100 ans, nous n'étions pas un million de Canadiens français au Canada, aujourd'hui, nous sommes six ou sept millions. Puis la langue française est nettement mieux parlée aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 40 ans. Il y a donc une amélioration. Mais des prophètes de malheur et des gens qui voient en noir, il y en aura toujours. Nous en avons au Québec, et il y en a à l'extérieur, qui, comme dans l'Ouest ou en Ontario, disent: «Speak White». Ce n'est guère mieux que ceux qui à Montréal disent aussi «Speak White», mais en français en un endroit et en anglais dans l'autre.

Monsieur le président, la façon dont on procède actuellement n'est pas susceptible de résoudre le problème des langues au Canada. Et même si l'on a institué la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui a coûté je ne sais combien de millions de dollars, pour nous apprendre qu'on parle le français au Québec et l'anglais à l'extérieur de cette province, cela n'a pas solutionné grand-chose. Mais tout le monde se méfie de la loi sur les langues officielles, parce qu'on croit être

L'Adresse—M. Caouette (Témiscamingue)

forcé d'apprendre une deuxième langue. Mais tel n'est pas le cas. Quant à moi, je n'ai pas été forcé d'apprendre l'anglais. Je l'ai appris parce que je le voulais et afin de pouvoir comprendre ce que les gens de langue anglaise avaient à me dire. Je ne le regrette pas aujourd'hui. Si je vais aux États-Unis, en Angleterre ou dans n'importe quel pays où on parle l'anglais, je comprends. Si un type de langue anglaise ne veut pas apprendre le français, libre à lui; il n'y est pas obligé. Personne n'empêche qui ce soit de rester «gnochon» tout le temps de sa vie.

En ce qui concerne les citoyens de langue française de Montréal, la même chose s'applique à eux.

On me fait remarquer que les interprètes ont beaucoup de mal à traduire le mot «gnochon». Je pourrais alors dire «niaiseux», par exemple, ce serait à peu près la même chose.

Le deuxième point que nous avons développé au cours de la campagne électorale, c'est celui des prêts sans intérêts consentis par la Banque du Canada. En en parlant tantôt, je donnais l'exemple de M. Bourassa, premier ministre du Québec, qui allait emprunter, dans les circonstances, 100 millions de dollars aux États-Unis pour assurer la mise en valeur des ressources de la baie James. Il allait emprunter 100 millions à 9 1/2 p. 100, pour 25 ans. Dans 25 ans . . .

Une voix: Ce n'est pas cher!

M. Caouette (Témiscamingue): Non, ce n'est pas cher. Dans 25 ans, le Québec aura payé 233 millions en intérêt seulement, puis il devra encore 100 millions. Allons donc, ce n'est pas cher! Cela est plein de sens. On devra toute la baie James! C'est au moins 25 milliards que le développement de la baie James coûtera à la province de Québec! Et le gouvernement canadien commence déjà à investir huit millions et, tantôt, on endossera pour des milliards de dollars.

• (2110)

Monsieur le président, j'entendais tantôt le chef du Nouveau parti démocratique dire que nous nous donnons aux Américains. C'est vrai, car non seulement le gouvernement fédéral agit ainsi, mais le gouvernement du Québec aussi. Le chef du Nouveau parti démocratique doit être au courant de cela. Son petit ami, le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, est allé lui aussi emprunter 50 millions de dollars chez les Américains à un taux d'intérêt de 9,5 p. 100 pendant 25 ans, pour la réalisation d'un projet de la Commission hydro-électrique du Manitoba. On paiera quoi? Cent millions de dollars en intérêt. Le chef du Nouveau parti démocratique n'en a pas parlé. On va quémander aux «corporate welfare bums» pour financer un projet hydro-électrique du Manitoba.

M. Lewis: Ils sont partout.

M. Caouette (Témiscamingue): Ils sont partout, l'honorable député d'York-Sud le reconnaît. Ils sont partout. Justement, on veut les sortir de partout pour permettre aux Canadiens d'être maîtres chez eux en utilisant la Banque du Canada.

Le premier ministre Bourassa n'est pas revenu des États-Unis avec une brouette remplie de 100 millions de dollars américains, mais avec un petit bout de papier qu'on appelle billet promissoire sur lequel sont inscrits les chiffres «100 millions», à 9 1/2 p. 100 d'intérêt, pendant 25 ans, signé par Bob Bourassa, endossé par la province de Québec, par moi comme les autres Québécois.

Et alors, on procède au développement de la baie James. Si le projet n'était pas rentable, monsieur le prési-